



+ pratique : l'accueil personnalisé sur rendez-vous

Vous avez une question complexe et souhaitez être accueilli sur rendez-vous ?

La quasi-totalité des centres des Finances publiques vous proposent de prendre rendez-vous en ligne sur *impots.gouv.fr* pour un rendez-vous au guichet ou même téléphonique ! Vous serez rappelé pour éviter un déplacement inutile ou reçu sans attente par un agent ayant préparé votre dossier.

À noter : Retrouvez la réponse à la plupart de vos questions sur *impots.gouv.fr* !

+ simple depuis votre espace particulier...

1 Connectez-vous à votre espace particulier sur *impots.gouv.fr*. > consultez la [fiche pratique](#)

2 Cliquez sur « **Mes contacts** » en haut à droite.

3 Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « **Prendre rendez-vous** ».

Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».

...OU recherchez votre service...

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site **impots.gouv.fr**.

2 Cliquez dans le bloc noir « **CONTACT** » en bas de page.

3 Précisez votre demande en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement.

Par exemple, pour trouver votre service des impôts des particuliers, cliquez sur :
> Particulier > Votre dossier fiscal (domicile en France) > Le calcul de vos impôts > Votre impôt sur le revenu/prélèvements sociaux

4 Saisissez **vos coordonnées** avec au minimum la voie et le code postal puis cliquez sur « **Rechercher votre service** ».

5 Les coordonnées de votre service sont affichées. S'il propose la prise de rendez-vous en ligne, cliquez sur le bouton « **Prendre rendez-vous** ».



...prenez votre rendez-vous...

- 1 Précisez votre question en sélectionnant les blocs qui s'affichent successivement. L'objectif est de bien comprendre votre demande pour pouvoir y répondre parfaitement (ex : « Prélèvement à la source »,...).
- 2 Choisissez le type de rendez-vous : sur place « **au guichet** » ou, si le service le propose, « **par téléphone** » afin d'être rappelé par le service au numéro et au créneau horaire que vous indiquerez.
Puis cliquez sur « Rechercher un créneau disponible ».

- 3 Un agenda fait apparaître les créneaux disponibles. Sélectionnez la **date puis l'heure** de votre choix.

- 4 Complétez le formulaire en saisissant :
 - > civilité, nom et prénom
 - > des précisions sur votre demande pour faciliter la préparation de votre rendez-vous
 - > **au moins un numéro de téléphone**
 - > **une adresse électronique** pour recevoir des messages de confirmation et de rappel
 - > les **caractères apparaissant sur l'image** puis cliquez sur « Confirmer et terminer ».

Votre question Votre rendez-vous Votre confirmation

1 Vous souhaitez prendre rendez-vous pour le motif :

Déclaration et calcul de l'impôt sur le revenu

Calcul de la taxe d'habitation, contribution à l'audiovisuel public, taxe sur les logements vacants

Conséquences d'une situation familiale (mariage, PACS, divorce, décès)

Problème de paiement d'un impôt (R, TH, TF...)

Valeur locative des locaux professionnels

Autre demande

au guichet par téléphone

Rechercher un créneau disponible

Votre question Votre rendez-vous Votre confirmation

Votre date et heure de rendez-vous : Afficher version accessible

Veillez sélectionner une date

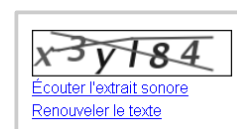
Précédent Mars 2018 Suivant


L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Veillez sélectionner une heure

13:30 13:50 14:30 14:50 15:10

15:30



-  **Votre rendez-vous est enregistré !**
Le récapitulatif qui s'affiche vous indique notamment les documents nécessaires au traitement de votre dossier.

Vous recevrez un message de confirmation à l'adresse électronique que vous avez renseignée puis un message de rappel 2 jours avant votre rendez-vous.

N'oubliez pas d'apporter vos documents !